

AVIS D'INFRACTION A LA LOI SUR LA CIRCULATION ROUTIERE (art. 7LAO)

Les personnes suivantes sont informées qu'une amende d'ordre a été établie à leur encontre en tant que détentrices d'un véhicule avec lequel une infraction a été commise.

Les intéressés ont 30 jours pour payer l'amende auprès de l'Association Police Lavaux, Office de stationnement, 1095 Lutry, à l'adresse suivante:
<https://www.apol.ch/fr/services-en-ligne/amendes-ordonnances/payer-une-amende> ou communiquer à Police Lavaux l'identité du conducteur du véhicule lors de l'infraction par courrier à la rte de Lavaux 216, 1095 Lutry ou par courriel à: **contact@apol.ch** en précisant le numéro de l'infraction

A défaut, une procédure pénale ordinaire sera engagée.

Contrevenant Nom, prénom	Immatriculation	Date de l'infraction	Mon- Réf. tant
Crier Camille	FP-466QJ (F)	16.02.2026	40.- 260056406 023 0
Fokam Patrick Siewe	WW-319-XM (F)	31.03.2026	160.- 260094406 133 6
Grondin Isaora	BJ-920-HV (F)	13.03.2026	40.- 260081406 063 7

Contrevenant Nom, prénom	Immatriculation	Date de l'infraction	Mon- Réf. tant
Merlier Ines	GD-630-RB (F)	18.02.2026	120.- 260059406 052 3
Oubrihi Rida	CF-229-SC (F)	16.03.2026	100.- 260083406 019 3
Westphal Elais	GH-901-DL (F)	11.05.2026	40.- 260027706 089 0